

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN*****NOMBRE DE MEMBRES***

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	26

Date de la convocation**20 juin 2023*****Date d'affichage de la délibération******Adoptée par 22 voix 4 contres (M. Bruno REMI; Mme Edwige BERMATOL; M. Patrick AJAS; M. Benjamin GRACCHUS).*****Séance du 26 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-six à dix-huit vingt, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibération de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE; M Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET ; M Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINCILY ; Mme Gladys BURAT adjoint au maire.

M. Yvon COMBES; M. Saturnin FRANCILLONE; Mme Jacqueline BELFORT M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR Mme Patrice VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL; Mme Clar RIGAH; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Bruno REMI M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BERMATOL ; Conseiller Municipaux.

Représentés : Mme Manuela PETRO-METONY
Mme Anny GENIPA par M. Jean-Louis SAINCILY
Mme Sylviane FONDS par M. Ephrem GLORIEUX
M. Patrick AJAS par M. Bruno REMI

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Soni MERCADIER Mme Karine GATIBELZA ; Mme Francia ROSAMONT ; Mm Annick ABELA ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2023/06/65**OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE
POSTALE A HAUTEUR DE 800 000 EUROS**

Afin de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie notamment dans le cadre du préfinancement des opérations d'investissement en cours de réalisation, et dont le versement des subventions acquises n'a pas encore été perçu, la commune de Lamentin souhaite contracter auprès d'un organisme bancaire l'ouverture d'un crédit dénommée « ligne de trésorerie ».

La ligne de trésorerie permet à l'emprunteur d'effectuer des demandes de versement de fonds (« tirages ») lorsqu'il le souhaite.

La commune de Lamentin a consulté divers organismes de crédits afin de disposer d'une ligne de trésorerie d'un montant de 800 000 € sur un an. L'offre de la Banque Postale a été retenue.

Les conditions de la ligne de trésorerie proposée par la Banque Postale sont les suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	800 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	€STR + marge de 1. 280% l'an
Base de calcul	Exact/360
Taux Effectif Global (TEG)	4,67 % l'an Ce taux est donné à titre d'illustration et ne saurait engager le Prêteur
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel à terme échu des intérêts. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 07 juillet 2023
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1600 EUR, soit 0.200 % du Montant maximum payable au plus tard à la Date de prise d'effet du contrat
Commission de non-utilisation	0.200 % du Montant maximum non utilisé due à compter de la Date de prise d'effet du contrat et payable trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Tirages/Versements Procédure de crédit d'office privilégiée Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de la Banque Postale, et après avoir délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 – D'approuver les principales caractéristiques de la ligne de trésorerie

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque Postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	800 000.00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	€STR + marge de 1.280% l'an
Base de calcul	Exact/360
Taux Effectif Global (TEG)	4,67 % l'an Ce taux est donné à titre d'illustration et ne saurait engager le Prêteur
Modalités de remboursement	Paielement trimestriel à terme échu des intérêts. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale
Date d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 07 juillet 2023
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1600 EUR, soit 0.200 % du Montant maximum payable au plus tard à la Date de prise d'effet du contrat
Commission de non-utilisation	0.200 % du Montant maximum non utilisé due à compter de la Date de prise d'effet du contrat et payable trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	Tirages/Versements Procédure de crédit d'office privilégiée Montant minimum 10.000 euros pour les tirages

ARTICLE 2- D'approuver l'ouverture d'une ligne de trésorerie, auprès de la Banque Postale d'un montant maximum de 800 000 Euros aux conditions indiquées ci-dessus.

ARTICLE 3 : D'autoriser le Maire à effectuer sans autre délibération et à son initiative les diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie.

ARTICLE 4 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour l'ouverture de la ligne de trésorerie.

ARTICLE 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée par 22 voix 4 contres (M. Bruno REMI; Mme Edwige BERMATOL ; M. Patrick AJAS ; M. Benjamin GRACCHUS).

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,

M. Ephrem GLODIEUX

